



Vu le décret n° 87-155 du 5 mars 1987 modifié relatif aux missions et à l'organisation des œuvres universitaires,

Vu l'arrêté du 12 février 1996 relatif à l'élection des représentants des étudiants aux conseils d'administration du centre national et des centres régionaux des œuvres universitaires et scolaires,

Vu l'arrêté du 18 décembre 2009 fixant les dates des élections des représentants des étudiants aux conseils d'administration des centres régionaux des œuvres universitaires et scolaires,

Vu la circulaire du 18 janvier 2010 relative au renouvellement des représentants étudiants au sein des conseils d'administration des centres régionaux des œuvres universitaires et scolaires,

Vu le scrutin du 25 mars 2010 et vu le recensement général des votes effectué constaté par la commission électorale du 26 mars 2010,

Rectorat

Division de l'Enseignement
Supérieur

DESUP

N° 10 /

ARRETE

Article premier :

Les résultats du scrutin de liste, calculés sur la base de la représentation proportionnelle à la plus forte moyenne, sont les suivants :

Dossier suivi par
Nicole Guého

☎ : 02.51.86.31.77

✉ : 02.51.86.31.80

mel : ce.des@ac-nantes.fr

Collège I Loire-Atlantique – Vendée

LISTES	VOIX	SIEGES
Aides sociales 2.0 : changeons de représentants pour changer d'ère !	97	0
UNEF le syndicat étudiant et associations étudiantes Contre la précarité et face à la crise : un statut social pour tous	883	1
SUD étudiant et sympathisant-e-s	268	0
INTER-ASSOS, la liste qui bouge ton CROUS !	2265	2
Mét – Pour des réformes au service des étudiants	686	0
Étudiants engagés avec le SEN – le syndicat des étudiants de Nantes et Fac Verte – l'écologie universitaire	802	1

8 Rue du Gal. Margueritte
B.P. 43516
44035 NANTES Cedex

Collège II Maine-et-Loire – Mayenne – Sarthe

LISTES	VOIX	SIEGES
UNEF le syndicat étudiant et associations étudiantes Contre la précarité et face à la crise : un statut social pour tous	1143	1
Vis ton campus	1044	1
Mét – Pour des réformes au service des étudiants	419	0
Avec Fé2A et Indépendants, BOUGE TON CROUS	907	1

Article 2 :

Sont proclamés élus, en qualité de représentants **titulaires**, au conseil d'administration du Centre Régional des Œuvres Universitaires et Scolaires (CROUS) de Nantes, les représentants étudiants suivants :

Collège I Loire-Atlantique – Vendée (4 sièges)

NOMS	FILIERE ET ETABLISSEMENT	LISTES
Valentin BOURGEOIS	UFR Lettres et langages- Université de Nantes	UNEF
Rémi BRUNO	Ecole polytechnique- Université de Nantes	INTER-ASSOS
Benoît HARIE	UFR Sciences pharmaceutiques et biologiques- Université de Nantes	INTER-ASSOS
Frantz DANIAUD	UFR Sociologie- Université de Nantes	SEN

Collège II Maine-et-Loire – Mayenne – Sarthe (3 sièges)

NOMS	FILIERE ET ETABLISSEMENT	LISTES
Célia ZOUGHEBI	UFR Droit, économie, gestion- Université d'Angers	UNEF
Simon VERONNEAU	ENSAM- Angers	« Vis ton campus... » (PDE)
Anne-Claire ORDRONNEAU	Ecole de Sages-Femmes - Université d'Angers	« ...Bouge ton CROUS... » (FAGE)

Article 3 :

Sont proclamés élus, en qualité de représentants **suppléants**, au conseil d'administration du Centre Régional des Œuvres Universitaires et Scolaires (CROUS) de Nantes, les représentants étudiants suivants :

Collège I Loire-Atlantique – Vendée (4 sièges)

NOMS	FILIERE ET ETABLISSEMENT	LISTES
Nicolas MERIGOT	UFR Lettres et langages- Université de Nantes	UNEF
Stéphanie CHAUVIN	Ecole nationale vétérinaire, Agroalimentaire et de l'alimentation Nantes Atlantique (ONIRIS)	INTER-ASSOS
Lorane BILLION	UFR Médecine et techniques médicales- Université de Nantes	INTER-ASSOS
Elise NICOLLE	UFR Histoire, histoire de l'art et archéologie- Université de Nantes	SEN

Collège II Maine-et-Loire – Mayenne – Sarthe (3 sièges)

NOMS	FILIERE ET ETABLISSEMENT	LISTES
Quentin CHAUVREAU	UFR Lettres, langues et sciences humaines- Université d'Angers	UNEF
Aurélien OTON	UFR Sciences- Université d'Angers	« Vis ton campus... » (PDE)
Charlotte GODIN	UFR Histoire- Université d'Angers	« ...Bouge ton CROUS... » (FAGE)

Article 4 :

Monsieur le Secrétaire Général du Rectorat de l'Académie de Nantes est chargé de l'exécution du présent arrêté.

30 MAR. 2010


 Gérald CHAIX